



Separation suite a violences et garde d'enfant

Par titi009, le 09/02/2011 à 21:37

Bonjour,

Je suis actuellement séparée de mon concubin mais celui ci ne souhaite pas partir du domicile. Moi j'ai un petit garçon de 8 mois, et je n'ai pas de famille en France.

Mon concubin a souvent des accès de colère et a été plusieurs fois violent avec moi.

Aux dernières violence j'ai porté plainte, et me suis fais établir un certificat médical. Je n'ai malheureusement pas d'endroit ou aller avec mon fils et mon conjoint me menace a chaque fois en me disant qu'il va prendre l'enfant et l'amener au bled chez ses parents.

Une association m'a conseille de faire une demande urgente auprès du tribunal pour avoir ordonnance de protection, afin que l'on demande à mon conjoint de quitter le domicile.

Et de faire une requête auprès du juge aux affaires familiales pour avoir la garde de mon fils.

Je voulais savoir si je pouvais faire ces démarches tout en vivant dans le même domicile que mon concubin.

J'ai très peur, car il ne sais pas les démarches que j'ai faites, la plainte et tout ca; quand il sera au courant j'ai peur des représailles qu'il aura contre moi.

Merci de votre aide